



Demande de certificat d'autorisation d'abattage d'arbres

Ceci constitue une **demande d'étude du dossier** en vue de l'obtention d'un permis, nous vous prions donc de bien remplir ce formulaire avec le maximum de précision et en conformité avec les normes municipales. **Veillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux avant que le permis ne soit émis. Les paiements des frais du permis ne sont pas une autorisation pour débiter les travaux. Le paiement s'effectuera au début de la demande.**

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS	cochez les éléments joints à la demande
1. Plan d'aménagement forestier, PAF ; signé par un ingénieur forestier membre de l'ordre des ingénieurs forestiers du Québec. Format et contenu comme exemple ceux de l'Agence Régional de Mise en Valeur des Forêts Privées Outaouaises, présentant entre autres: plan forestier, caractéristiques écoforestières, superficies, surface terrière (ST), nombre tiges et volume (m ³), l'emplacement des aires d'empilement, les chemins d'accès, débusquages et forestiers.	<input type="checkbox"/>
2. Prescription sylvicole , signé par un ingénieur forestier membre de l'ordre des ingénieurs forestiers du Québec, présentant les peuplements forestiers à traiter, la nature de l'intervention, pourcentage d'intensité de récolte en volume et en ST, ST résiduelle et volume récolté.	<input type="checkbox"/>
3. Autorisation de la CPTAQ . L'abattage des arbres dans les peuplements d'éraiblières à sucre situés dans la zone agricole doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec.	<input type="checkbox"/>
4. Normes applicables pour de terrain situé à l'intérieur du bassin versant du Lac Donaldson.	<input type="checkbox"/>
5. Récolte de 100 m³ ou plus . Toute récolte annuelle, à des fins domestiques ou commerciales, devra préalablement avoir fait l'objet d'une demande d'autorisation d'abattage d'arbres à la municipalité et doit respecter toutes les dispositions du règlement d'urbanisme.	<input type="checkbox"/>

Le fait de ne pas inclure un des documents entraînera des délais dans l'étude de votre dossier. Veuillez communiquer avec le service d'urbanisme pour plus d'information et le règlement complet.

RÉFÉRENCES OBLIGATOIRES		
Identification du requérant		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone cellulaire :	
Téléphone travail :	Courriel :	

Identification de l'exploitant			même que « requérant » <input type="checkbox"/>
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :	
Courriel :			

Identification de l'ingénieur			même que « requérant » <input type="checkbox"/>
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :	
Courriel :		No à l'OIFQ :	

VALIDITÉ Période de validité du Plan de Gestion Forestier (PAF) :	
---	--

ACCÈS	
Nom de la voie publique la plus proche :	

Nom du chemin d'accès :	
Emplacement des chemins forestiers et débusquage :	

INFORMATIONS CADASTRALES DE LA PROPRIÉTÉ		
Numéro de lots	Superficies	

AIRES D'EMPILEMENT (AE) maximum 2000 m²	
Nombre AE prévues et leurs emplacements :	
Nombre d'AE situées à moins de 30 m d'un cours d'eau :	Nombre d'AE situées à moins de 30 m d'une voie publique :

INFORMATIONS CONCERNANT LES SITES SENSIBLES		
Prélèvement dans les pentes (P) > 30%, sur le sommet des collines (SC), dans la lisière boisée de protection des cours d'eau (LB).	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
P= _____	SC= _____	LB = _____
Zone de glissement de terrain :		

DESCRIPTION DES PEUPEMENTS											
No. PGF	Type de peuplement	Classe densité	Hauteur moy.(m)	Classe âge	Pente	Dépôt	Régime hydrique	Superficie (ha)	Surface terrière (m ² /ha)	Tiges par ha	Vol. m ³

INSCRIRE LES TRAVAUX À APPLIQUER AUX PEUPEMENTS DECRITS DANS LE TABLEAU EN HAUT						
No. PGF	Surface traitée (ha)	Type de coupe	Intensité du prélèvement (% de vol.)	Intensité du prélèvement (% de ST)	Surface terrière résiduelle (m ²)	Vol. récolté (m ³)

MESURES D'EXCEPTION (PEUPEMENT ENDOMMAGÉ PAR)							
Feu :		Insectes :		Vent :		Autres :	

ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX. Aucune coupe durant la période de dégel (avril-juin)			
Période d'application des travaux :		Valeur des travaux :	

Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-hauts donnés, sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter.

Signature du requérant : _____ **Date :** _____

La Municipalité a un délai de trente (30) jours de la date où la demande est jugée **complète** pour émettre le certificat.